



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025
Conseil municipal

LA DÉMOGRAPHIE

| | |
|---|--|
| <p>Sujet 1: <u>Les espaces résidentiels</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement domiciliaire en tenant compte de la mixité intergénérationnelle des nouveaux arrivants et des styles d’habitation désirés. ▪ Inventorier le potentiel de croissance du secteur résidentiel sur le territoire de la municipalité et planifier son développement. ▪ Encourager et accompagner les promoteurs. ▪ Encadrer l’évolution du Airbnb sur notre territoire. <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des terrains à prix très compétitif, incluant les services d’eau et d’égout ainsi que l’ensemble des services accessibles (établir le potentiel et le portrait des zones à développer pour commencer) à Saint-Jean-Port-Joli. <i>(Nord de la 132/Miville-Deschênes/Ferme Roneau)</i> ▪ Établir le profil des nouvelles constructions à partir des rapports de permis émis dans les dernières années en fonction des secteurs choisis (incluant les îlots déstructurés) ▪ Explorer le développement des terrains en bordure du fleuve ▪ <i>Donner de l’information et accompagner les promoteurs dans les étapes de réalisation d’un projet résidentiel.</i> ▪ <i>Mettre en avant-plan un règlement favorisant le multi-logements.</i> ▪ <i>Mandater le comité consultatif d’urbanisme dans le but d’adapter la réglementation municipale en lien avec la Loi.</i> | <p align="center"><u>Échéancier</u></p> <p align="center">2022</p> <p align="center">Rapport annuel</p> <p align="center">2023</p> <p align="center">En continu</p> <p align="center">2022-2025</p> <p align="center">2022</p> |
| <p>Sujet 2: <u>Dynamisme et promotion du milieu</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer, maintenir et cultiver le sentiment d’appartenance et de fierté des jeunes, des jeunes familles, des citoyens, des entrepreneurs et des commerçants. ▪ Faire ressortir les collaborations avec les autres villages. <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à supporter financièrement les organismes locaux dans l’offre d’activités à la population. ▪ Développer et maintenir des infrastructures de loisirs et culturelles de qualité à un coût abordable en fonction des différentes clientèles. ▪ Favoriser un projet citoyen annuellement en le soutenant financièrement au besoin ou en le publicisant ▪ Selon les différents groupes d’âges, faire une promotion adaptée (encart publicitaire) ▪ Faire un plan de promotion à diffuser. ▪ Revoir la formule du Mérite municipal. | <p align="center"><u>Échéancier</u></p> <p align="center">En continu</p> <p align="center">En continu</p> <p align="center">En octobre</p> <p align="center">En continu</p> <p align="center">2023</p> <p align="center">2022</p> |



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025 Conseil municipal

LA DÉMOGRAPHIE

| | |
|--|---|
| <p>Sujet 3: <u>Aménagement et environnement physique pour les familles</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser un plus grand nombre de déplacements à pied à l'intérieur du centre-ville de façon sécuritaire en collaboration avec le MTQ. ▪ Voir l'opportunité de relocaliser l'école primaire. <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la signalisation des passages piétonniers de façon à prioriser l'humain plutôt que les véhicules en demandant la Sûreté du Québec d'accroître la surveillance. ▪ Faire de l'entretien des trottoirs l'hiver une priorité avec l'équipement adapté. ▪ Aménager une traverse piétonne entre l'église et le Vivoir. ▪ Voir avec le MTQ les opportunités pour des travaux concertés dans le but d'améliorer la sécurité dans la route 204 du Brunet vers le sud. ▪ Former un comité ou participer au conseil d'établissement de l'école St-Jean pour amorcer des discussions avec le Centre de service scolaire. ▪ Voir à la possibilité d'entretenir un sentier longeant le fleuve au parc des 3 bérets en saison hivernale. ▪ Voir la possibilité de faire un circuit sur les plateaux sportifs du Parc Robichaud en saison hivernale. | <p><u>Échéancier</u></p> <p>En continu</p> <p>En continu 2022 2023-2024</p> <p>2022</p> <p>2023</p> <p>2023</p> |
| <p>Sujet 4: <u>Nos infrastructures</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des plateaux sportifs de qualité. ▪ Favoriser la cohabitation entre organismes à la Maison communautaire Joly. <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réparation de fissure d'un terrain de tennis. ▪ Mur de pierres à revoir près du terrain de soccer. ▪ Enlever la structure de bois près du terrain de balle pour le marquage des points et élagage des arbres autour pour améliorer la sécurité. ▪ Identifier le bon endroit pour le parc de skate, accessible pour les jeunes et ne pas être trop bruyant pour les gens à proximité sur un fond de béton idéalement. ▪ Favoriser un rapprochement entre le département de la vie communautaire et les organismes locataires avec une personne dédiée. ▪ Donner une priorité aux organismes communautaires pour la location de locaux à la MCJ | <p><u>Échéancier</u></p> <p>Mai 2022</p> <p>Juin 2022</p> <p>Mai 2022</p> <p>2022</p> <p>2022</p> <p>En tout temps</p> |



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025
Conseil municipal

LA DÉMOGRAPHIE

Sujet 5: Qualité de vie et services aux familles

Les objectifs :

- Renforcer l'accessibilité des lieux publics.
- Accessibilité au fleuve et aux berges.
- Favoriser un « vivre ensemble » pour toutes les générations de la communauté.

Échéancier

Les actions :

- Améliorer le stationnement de l'église pour optimiser l'espace disponible.
- Prévoir du mobilier ou équipement tels que piano public, petite scène pour accentuer le caractère culturel au cœur du village (quai, sentier maritime, parc 3 bérets).
- Faire appel à un consultant spécialisé afin d'étudier les accès menant principalement au parc des Trois-Bérets, la marina et Place de l'Église.
- Publiciser les accès possibles au fleuve par des capsules Facebook et Instagram.
- Installer 2 escaliers menant au fleuve à l'ouest et à l'Est du quai.
- Par le biais d'une rencontre exploratoire avec un arpenteur, voir l'opportunité d'acquérir le chemin des Bohémiens et les terrains du côté NORD et faire un accès à partir du Parc des 3 Bérets.
- Mettre en lien le département de la vie communautaire avec les garderies, la MRC et la CDC pour l'accueil des nouveaux arrivants.
- Offrir une trousse aux nouveaux arrivants avec des informations pertinentes et produits locaux.
- Passeport des nouveaux arrivants par exemple avec rencontre de bienvenue avec la MRC également.
- Développer des lieux et activités visant toute la population.
- Favoriser l'animation sur les sites de rassemblement (parc et cœur de village).
- Voir à utiliser autrement les espaces prévus pour le développement résidentiel lorsque non-réalisés (développement Picard par exemple avec espaces verts et parcs)
- Continuer l'entretien régulier des pelouses de quelques endroits par le département
- d'embellissement (coordonner avec les travaux publics).
- Ajouter des plates-bandes près de la côte dans le parc des 3 Bérets.
- Ajout d'abreuvoirs pour faciliter le remplissage des bouteilles d'eau.
- Prévoir l'entretien des bancs de famille au parc des 3 Bérets.
- Entretien de la pancarte à l'entrée du parc des 3 Bérets.

2023
2022-2023

2023

2022
2023
2022

En continu

Fin 2022

Fin 2022

En continu
En continu
2023

Chaque été

2022
2022
2022
2022



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025

Conseil municipal

LA DÉMOGRAPHIE

Sujet 6: Activités et bien-être collectif

Les objectifs :

- Soutenir le maintien des services de santé et services sociaux dans la communauté en termes de qualité et de diversité.
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Assurer une diversité et une accessibilité à la pratique d'activités afin de répondre aux différentes clientèles et groupes d'âge.
- Assurer la disponibilité de locaux adéquats existants pour la pratique de différentes activités ou services offerts par les organismes socio-communautaires.
- Favoriser les ententes intermunicipales et scolaires (échange de service) pour les équipements et infrastructures majeurs en sports et loisirs.

Les actions :

- Maintenir une pression politique, en concertation avec les comités en place, auprès des instances gouvernementales afin de conserver la qualité et la diversité des services offerts.
- *Rester vigilant concernant le développement à venir des services publics (appui des autres municipalités)*
- *Diffuser de l'information sur les services offerts sur notre territoire. (site internet, Attisée, page Facebook) en fonction des différents groupes d'âges.*
- *Favoriser la mise en place d'un comité bénévole veillant sur le bien-être des aînés.*
- *Promouvoir les services offerts aux aînés en collaboration avec les organismes socio-communautaires et encourager la mise en place de mesure répondant aux besoins des aînés, incluant le transport collectif et différents cours donnant de l'information.*
- *Optimiser le système de réservation de salles actuel avec module de paiement direct.*
- *Faire de la bibliothèque un lieu de travail ou de télétravail accessible et au service des gens.*
- *Rendre la bibliothèque encore plus conviviale par l'ajout d'une terrasse extérieure côté fleuve avec une porte-patio pour y accéder.*
- *Créer un espace vert entre l'école et la municipalité avec tables, points d'ombre et même en faire un lieu pour de petits spectacles plus intimes.*
- *Inviter des auteurs(es) de temps à autre sur les lieux et collaboration avec l'école.*
- *Pour la bibliothèque mettre plus d'heures d'ouverture avec plage "sans prêt" pour faciliter les tâches des bénévoles.*
- *Faire un suivi suite au dépôt par le MAMH de l'étude sur le regroupement des services municipaux.*
- *Nouveau plan de développement du Domaine de Gaspé à adopter de manière à intéresser des partenaires privés.*
- *Maintien du financement des infrastructures en loisir à long terme.*
- *Voir la possibilité d'ajouter une navette entre le village et le Domaine de Gaspé pour favoriser la fréquentation.*

Échéancier

En continu

En continu

**Selon plan
communication
2023-2024
2023-204**

2022

2023

2023

2022

2023

2022-2023

2022-2023

2022

En continu

2023-2024



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025
Conseil municipal

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sujet 1: Industries et commerces

Les objectifs :

- Poursuivre le positionnement de Saint-Jean-Port-Joli sur l'axe industriel et développer des liens avec les municipalités voisines.
- Mettre en place un processus de veille technologique afin de développer une expertise sur les opportunités sur un horizon de 5 ans.
- Embellir l'entrée de Saint-Jean-Port-Joli par la route 204.
- Garder un inventaire des espaces disponibles.

Les actions :

- De concert avec le département de développement économique de la MRC favoriser les discussions avec les municipalités voisines et connaître les besoins de nos entreprises à moyen et long terme
- Rafraîchir l'aménagement et le panneau à l'entrée du Parc industriel.
- Demander aux horticulteurs des propositions visant à embellir la route 204 nord à partir du viaduc en novembre.
- Faire la promotion des terrains et locaux disponibles.
- Limiter le type d'industries dans un usage plus léger et moins polluant. (zonage)
- Entamer des discussions avec la ferme RONEAU et le Normandin.

Échéancier

Annuellement

2022

2022

En continu

2022

Sujet 2: Agriculture

Les objectifs :

- Reconnaître l'importance et la vitalité du secteur agricole

Les actions :

- S'assurer que la réglementation municipale et régionale (PDZA) est en adéquation avec les besoins par un accompagnement adapté pour les 3 municipalités du littoral.
- Améliorer la signalisation en concertation avec le MTQ pour une meilleure cohabitation sur les routes.
- Favoriser l'organisation d'un marché public avec les acteurs du monde agricole.

Échéancier

En continu

En continu

2023



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025
Conseil municipal

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sujet 3: *Tourisme*

Les objectifs :

- Développer une stratégie pour faire descendre les touristes au centre-ville.
- Poursuivre le développement des infrastructures donnant accès au fleuve.
- Aménager l'axe « Centre-ville » en fonction de la sécurité et de la signalisation.
- Réévaluer les stratégies publicitaires pour l'ensemble des activités promotionnelles de St-Jean-Port-Joli.

Les actions :

- Mandater une firme pour revoir l'affichage et décorer nos entrées de village afin de faire descendre au village les visiteurs qui sortent de l'A20.
- *Poursuivre l'entretien et l'ajout de sculptures au parc des Trois-Bérets.*
- Aider au développement et entretien du parc maritime à la marina.
- *Revoir l'accessibilité au nord du chemin des Bohémiens (bord de l'eau).*
- *Repenser l'aménagement du centre-ville dans sa globalité avec comme priorité la sécurité.*
- *L'interdiction des VR sur la Place de l'église.*
- *Faire un sens unique avec bande piétonne pour le chemin du Roy Est.*
Voir les avantages et inconvénients avec les résidents par sondage.
- Évaluer notre stratégie en matière de placement publicitaire
 Faire une réflexion avec les acteurs touristiques en place sur la question.
- Promouvoir et mettre à jour l'agrotourisme sur notre site internet et ajouter le lien internet de l'office du tourisme de la MRC de L'Islet.
- Prendre les informations, les besoins et la destination des visiteurs à la sortie de l'autoroute 20.

Échéancier

Fin 2022

2022
En continu
2022

2023-2024
2022

2023

2023-2024

2022

2023



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025
Conseil municipal

QUALITÉ DE VIE

| | |
|---|--|
| <p><u>Sujet 1: Culture</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une orientation et assurer le développement de St-Jean-Port-Joli « Culturel ». <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour le plan d'action culturel. ▪ Revoir la disposition des sculptures au parc des Trois-Bérets. ▪ Utiliser d'autres parcs pour diffuser la sculpture et d'autres formes d'arts. | <p align="center"><u>Échéancier</u></p> <p align="center">2022-2023 2022-2023 2023</p> |
|---|--|

| | |
|--|--|
| <p><u>Sujet 2: Environnement</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise aux normes en matière d'installation septique. ▪ Donner de l'information judicieuse en lien avec les matières résiduelles et compostage ▪ Promouvoir les énergies vertes et le transport collectif ▪ Plantation d'arbres ▪ Organiser une collecte des matières organiques ▪ Favoriser l'achat de véhicule électrique ou hybride rechargeable <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandat donné à la MRC à ce titre en juillet 2016 et suivi annuel du rapport de l'inspecteur. ▪ Publiciser que les bacs (même s'ils ont plus de 20 ans) sont à la charge des citoyens lorsqu'il y a bris ou détérioration. (Doit-on renouveler l'ensemble des bacs après 20 ans ?) ▪ Pour le compostage, il est important de ne pas négliger d'offrir des cliniques d'info pour les citoyens(ennes). ▪ Mettre en lien sur notre page Facebook les publicités et informations sur le transport collectif, l'eau potable et les énergies vertes. ▪ Plantation le long de la route 204 à partir du Brunet vers le sud. ▪ Au parc Robichaud, le remplacement de frênes est à prévoir. ▪ Au Domaine de Gaspé, prévoir un coin pépinière pour l'avenir (arbres, plantes et fleurs) ▪ A la MCJ, prévoir des arbres fruitiers sur la portion haute du terrain. ▪ Dans les développements résidentiels prévoir un emplacement pour jardins communautaires. ▪ Réutiliser l'eau de pluie pour lavage véhicule aux travaux publics. ▪ Achat de véhicule plus écologique aux travaux publics selon subvention disponible ▪ Adapter les demandes de soumissions pour la cueillette des matières organiques. | <p align="center"><u>Échéancier</u></p> <p align="center">Annuel 2022</p> <p align="center">2023</p> <p align="center">En continu</p> <p align="center">2022</p> <p align="center">2022 2023 2022 2023 2023 2023 2023</p> |
|--|--|



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025 Conseil municipal

MAIN D'OEUVRE

| | |
|---|--|
| <p><u>Sujet 1: Main d'oeuvre</u></p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer de pouvoir compter sur une main-d'œuvre suffisante, compétente, professionnelle et motivée. ▪ Préparer une relève de qualité ▪ Valoriser la participation de nos bénévoles et leur contribution. ▪ Favoriser le mentorat avant le départ des employés (ées). <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à miser sur la fierté des travaux et la finition selon la compétence. ▪ Parler et diffuser les bons coups (Facebook ou Instagram). ▪ Lorsqu'une tâche est effectuée pour le compte d'un département en particulier, le/la responsable du département pourrait accompagner le ou les gars des travaux publics dédiés à cette tâche dans le but de créer un rapprochement des équipes et démontrer l'intérêt envers leur travail. ▪ Continuer d'assumer un leadership pour la motivation. ▪ Offrir des formations appropriées et en continu. ▪ Accueillir des stagiaires en formation. ▪ Soutenir les organismes pour assurer le maintien de leurs activités. ▪ Encourager par voie de communiqué ou résolution les organismes. ▪ Assurer une présence municipale lors des activités. ▪ Organiser une fête annuelle reconnaissant l'implication citoyenne. | <p><u>Échéance</u></p> <p>En continu En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu 2023</p> <p>En continu En continu En continu En octobre</p> |
|---|--|



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025 Conseil municipal

COMMUNICATION

Sujet 1: Communication

Les objectifs :

- Accroître l'information et la qualité de l'information aux citoyens de St-Jean-Port-Joli
- Consolider le réseau de communication de la municipalité
- Favoriser l'utilisation de l'internet sans fil au centre du village pour nos visiteurs

Les actions :

- Engager une personne dédiée à cette tâche pour comprendre, écrire et diffuser à travers un réseau de communication efficace les messages et les informations à la population venant tant de l'administratif que du politique
La personne devrait être engagée par la municipalité et pourrait ultérieurement être partagée avec d'autres organismes du milieu qui reçoivent déjà une subvention municipale. Idéalement son bureau devrait être au Centre municipal.
(Un montant pourrait être retenue du montant de la subvention versée afin de leur offrir ce service comme étant un "plus" pour ces organismes)
- Choisir le bon canal d'info selon l'info à diffuser. Un plan de communication sera à développer.
- Lors de la refonte du site internet, il sera important de garder l'identité municipale du site et non en faire un site à l'allure touristique.
*Le nouveau site devra démontrer un caractère unique et exclusif de manière à démontrer au premier coup d'œil que pour une municipalité de 3 400 habitants, c'est très dynamique. Le visuel devra être épuré et clair.
*Et pourquoi pas une phrase qui nous décrit bien. (ex : village créatif)
*Garder une section spécifique pour nos entreprises afin de bien les mettre en valeur. Ex : nos créateurs de saveurs, d'architecture, entrepreneurs....
*Surveiller le genre de message ou publicité de façon à garder le plus possible le côté administratif de l'information et non des opinions ou gestes politiques.
- Il faudra se doter d'un compte Instagram.
- Il serait bien de diffuser l'information sur le nouveau panneau numérique de la salle Gérard-Ouellet ainsi que sur le panneau près des 4 stationnements du personnel municipal.
*Journaux hebdomadaires régionaux et communiqués aux écoles
- Publiciser annuellement le service internet sans fil et installer de petites affiches portant le logo zone Wi-fi.
- Se servir du tableau numérique de la salle GO pour promouvoir le Wi-Fi et prévoir l'installation de prise USB dans les parcs

Échéance

2023

2023

2024

2022

2022

2022

2022-2023

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025
Conseil municipal

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|